

Communiqué de presse

4 Mars 2015

Les Pays-Bas et la Belgique s'unissent contre le terrorisme

Les Pays-Bas et la Belgique renforcent leur collaboration dans les domaines de la défense, de la lutte contre le terrorisme, de la sécurité et de l'énergie. C'est le résultat de la concertation « Thalassa » qui a réuni les gouvernements néerlandais et belge.

Premier Charles Michel et premier ministre Mark Rutte
Michel et premier ministre Mark Rutte

© Belga Image - Premier Charles

Les responsables politiques néerlandais et belges se sont réunis au ministère des Affaires générales et à la *Mauritshuis* et ont abordé des thèmes comme la sécurité et le terrorisme, l'emploi et l'énergie. Les discussions se sont conclues par la signature de quatre conventions qui prévoient des accords concrets visant l'intensification de la collaboration entre les Pays-Bas et la Belgique.

L'un de ces accords est destiné à organiser le contrôle de l'espace aérien commun s'agissant des appareils civils qui constituent une menace terroriste. Aux termes de la convention signée par les Ministres de la Défense MM. Hennis-Plasschaert et Vandeput, les Pays-Bas et la Belgique ont convenu d'assurer ce contrôle à tour de rôle. La convention marque une avancée sur la voie de l'intensification de la collaboration européenne en matière de défense.

À l'issue de la concertation, le Ministre-Président M. Rutte et le Premier Ministre belge C. Michel ont souligné l'importance de collaborer intensivement à la lutte contre le radicalisme et le terrorisme. M. Rutte a déclaré qu'étant donné le contexte international, cette lutte était plus importante que jamais et que l'approche du terrorisme était un défi commun.

Hélicoptères de lutte contre les incendies, ambassades, énergie et défense

La lutte contre les incendies naturels constitue un autre domaine qui fera l'objet d'une plus étroite collaboration entre les Pays-Bas et la Belgique. Il a été convenu que les hélicoptères néerlandais de lutte contre les incendies (Défense) pourraient être déployés en cas d'incendies naturels de grande ampleur en Belgique. Par ailleurs, une convention a été conclue quant à l'hébergement commun des ambassades des Pays-Bas et de la Belgique en République Démocratique du Congo. L'hébergement commun et l'échange de membres du personnel entre les Pays-Bas et la Belgique offrent des avantages notamment pour les postes de petite taille. La convention s'inscrit dans le prolongement d'un accord de 2012 liant les Pays-Bas et la Belgique en vue de partager davantage d'ambassades. Les Pays-Bas se sont engagés à continuer à l'avenir à chercher des lieux où la collaboration entre les deux pays pouvait être mieux intégrée encore. Une déclaration d'intention a également été signée en vue de consolider la collaboration actuelle en matière d'énergie.

Des liens solides

Les Pays-Bas et la Belgique, en tant que pays voisins, entretiennent des liens solides sur les plans tant politique et culturel qu'économique. Les liens commerciaux représentaient en 2013 près de 90 milliards d'euros. Sur la scène internationale également, par exemple au sein du Benelux, de l'UE, de l'OTAN et des NU, les Pays-Bas et la Belgique collaborent intensivement.

Outre le Ministre-Président M. Rutte et le Premier Ministre C. Michel, ce sont au total 22 représentants politiques néerlandais et belges qui ont participé à la concertation gouvernementale. C'est la troisième fois que les deux gouvernements se rencontrent sous cette forme. La concertation Thalassa doit son nom au navire sur lequel a eu lieu la première concertation en 2003.

Commémoration Sierre

Au nom du gouvernement belge, le Premier Ministre Charles Michel a invité le Ministre-Président néerlandais Mark Rutte à assister à la cérémonie de commémoration de l'accident d'autocar de Sierre, le 13 mars 2015, aux côtés des familles des victimes. Le Ministre-Président a accepté l'invitation.

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/les-pays-bas-et-la-belgique-s%E2%80%99unissent-contre-le-terrorisme>